

Dans ce numéro :

Le mot du Maire

Zoom

Le repas de Noël à la cantine	2
L'actualité des écoliers	3
La halte-garderie / cantine en questions	3

L'actualité municipale

La circulation et le stationnement	4
A propos du déneigement	4
En bref...	4
Le ski alpin	5
Les projets en cours	5
L'Association Foncière Pastorale	5
L'accueil de l'été 2010 en chiffres	5
L'Etat-civil	5

La vie du village :

L'Internet en mode escargot	6
L'Association des Parents d'Elèves	6
En bref...	6
Festi' Saint-Véran	7
Le point météo	8
La recette de saison	8
Les enfants dessinent Noël	8
Le bloc-notes	8
A venir dans le Queyras	8

8

Le mot du Maire

Bien chers Saint-Vérannais et Saint-Vérannaises,

2011, déjà !! C'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée ; c'est le but de ce Chant du Coq n° 5.

La saison d'été s'est bien passée, avec toutefois une fréquentation touristique en baisse ; nous avons essayé d'améliorer le service « Navette Clausis » en emmenant les vacanciers jusqu'au Marbre ; espérons que pour l'été suivant, le tarif sera revu à la baisse, car avec le projet Géoparc (accepté) nous devons améliorer l'état de la route de Clausis.

L'accueil n'a pas toujours donné satisfaction, on en est tous très conscient et la commission « stationnement circulation » au sein du Conseil Municipal travaille à améliorer ce point.

L'aménagement, la réhabilitation du quartier du Villard sont au centre de nos préoccupations et nous souhaitons vivement réaliser ce projet au printemps 2011.

Je tiens à remercier nos employés communaux Alain et Vincent pour tout le travail accompli au cours de l'été 2010. La neige est tombée, un peu tôt dans la saison et avec elle, son lot de problèmes habituels : en ce début de saison hivernale, Alain et Christian œuvrent pour que notre commune soit accueillante et que le quotidien soit plus aisé.

Un grand merci aussi à nos accompagnatrices de l'école, je veux nommer Raymonde, Emmanuelle et Valérie ; nos enfants sont heureux de tout ces services rendus et leur sourire est une grande satisfaction pour nous tous. Je ne veux pas oublier non plus Monique, toujours présente et très dévouée, Julien et nos bibliothécaires Hélène, Thérèse et Michèle ainsi que Jean-Noël, notre animateur de Festi' Saint-Véran...

A toutes et tous qui travaillez pour notre commune, je vous souhaite une très bonne année 2011.

Et à vous toutes et tous, chers Saint-Véranaises et Saint-Véranais, au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2011 !

Danielle GUIGNARD

Dimanche 9 janvier 2011 à 18h00 à la salle polyvalente

Vœux de Madame le Maire pour la nouvelle année avec présentation d'un diaporama sur les principaux événements de l'année 2010, chants, musique et dégustation de la galette des rois. **Venez nombreux !**

LE CHANT DU COQ est une publication de la Mairie de Saint-Véran.

La Ville - 05350 Saint-Véran - Téléphone : 04 92 45 83 91 - Fax : 04 92 45 81 98

Email : mairie.stveran@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Danielle GUIGNARD, Maire de Saint-Véran.

Articles rédigés par l'ensemble de l'équipe municipale.

Photographies : Marie-Odile LECOMTE

Imprimé par Ardoise Magique, 04 92 46 73 90 sur papier issu de forêts gérées écologiquement (label PEFC).



**Bonne
Année !**

Le repas de Noël à la cantine

Ce vendredi 17 décembre c'était la fête ; il neigeait, un vent glacial balayait le trajet de l'école à la cantine située au pied des pistes ; mais les enfants se pressaient pour le repas de Noël en présence des deux institutrices et de Madame le Maire pour déguster un très bon festin préparé par Emmanuelle et encadré par Raymonde et Valérie, à la fin du repas, Madame le Maire a distribué des petits cadeaux, quelle joie dans les yeux de nos enfants qui nous ont remercié par un très beau chant.

L'après-midi s'est terminée à Molines où tout ce petit monde s'est réuni pour écouter des contes et partager un goûter.

Danielle GUIGNARD



L'actualité des écoliers



Tout au long de l'année, nous observons les oiseaux. Nous avons construit des nichoirs (classe des maternelle / CP) et des mangeoires afin de pouvoir observer les petits oiseaux durant l'hiver. Ces nichoirs et ces mangeoires nous ont été offerts ; ils ont été fabriqués par « L'alpin chez lui » et financés par le Parc régional du Queyras.

Nous mettrons des graines pour nourrir les mésanges, chardonnerets... Et nous espérons que les nichoirs seront occupés pour observer les oisillons !!!

Les élèves de l'école de Saint-Véran ont confectionné des truffes en chocolat au cours d'un atelier cuisine. Des mamans sont venues nous aider. Ces truffes, ont été proposé à la vente afin de financer un projet de voyage pour la fin de l'année.



Nous disposons depuis septembre 2010 de 12 ordinateurs portables et de deux pour les enseignants. Il y a aussi un tableau blanc interactif tactile que la maîtresse relie à son ordinateur portable grâce à une connexion USB. Nous l'avons surnommé « JACOB ».

Nous nous en servons pour la géographie, l'histoire, les sciences et pour voir des œuvres d'art, etc. Nous regardons aussi des émissions comme « c'est pas sorcier ». On est très heureux de les avoir même si nous nous en servons pas souvent pour l'instant.

Les élèves et leurs maitresses vous souhaitent à tous une heureuse année 2011 !

La halte-garderie / cantine en questions

Cette année, notre halte-garderie / cantine a du mettre en place un service d'accueil adapté : en effet, suite au semi-regroupement des écoles de Saint-Véran et Molines, elle accueille une vingtaine d'élèves chaque jour pour les repas.

Comment s'organise cette cantine scolaire ?

Afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et pour que notre cantine ne perturbe pas le fonctionnement de notre halte garderie en saison, un réfectoire a été aménagé dans l'ancienne réserve du Bouticari (réserve maintenant installée sur une partie de la consigne à ski).

Le nombre d'élèves inscrits à la cantine scolaire variant de 15 à 25 enfants, l'encadrement nécessite deux personnes, aussi bien pour les trajets école-cantine que pour le temps des repas.

Qui confectionne les repas ?

Afin d'offrir une prestation de qualité, Emmanuelle HUET, installée à Saint-Véran depuis le 1er septembre avec ses trois enfants, a été embauchée à mi-temps : elle est chargée de la préparation des repas pour les écoliers, en proposant une cuisine « familiale », respectant les contraintes en matière de diététique.

Dans cette démarche de qualité, les repas proposés à la cantine seront composés à 25% de produits bio dès janvier 2011, devançant en cela les consignes gouvernementales en matière de restauration collective et le projet du Grenelle de l'environnement pour 2012. Il s'agira essentiellement des produits de base : le pain, les légumes, les céréales (riz, pâtes, boulgour, semoule, quinoa...) ainsi que les huiles et condiments utilisés pour la préparation des repas.

Quel est le tarif d'un repas pris à la cantine ?

Le repas est facturé 2,50 € aux parents. Ce tarif particulièrement attractif a été décidé en accord avec la Mairie de Molines qui propose le même aux enfants scolarisés sur place et ceci dans un souci d'harmonisation de l'accueil des élèves dans les deux communes.

Peut-on connaître les menus à l'avance ?

Les menus sont affichés au début de chaque mois devant l'école et consultables par tous. Ils sont également joints aux parents au verso de leur facture. Chacun peut ainsi s'organiser pour assurer un bon équilibre alimentaire à ses enfants !

Comment se passent les inscriptions ?

Des plannings d'inscription sont distribués aux parents, via l'école, à chaque début de période. Les inscriptions faites à l'avance permettent de faciliter la gestion de la cantine et des repas. Toutefois, on peut inscrire son enfant à tout moment, en téléphonant à la Mairie de Saint-Véran, sachant qu'il y a toujours moyen de s'organiser pour accueillir un enfant à la dernière minute en cas d'empêchement des parents...

Nous demandons cependant aux parents de nous prévenir dès 8h30 dans le cas où leur enfant inscrit ne vient pas à la cantine quelle qu'en soit la raison. Cette grande souplesse de fonctionnement est due en grande partie au fait que les repas sont préparés sur place, le jour même.

D'autres aménagements ont-ils été réalisés pour la halte-garderie Lou Pitchounet ?

En plus du réfectoire, aménagé courant octobre, la barrière entourant la terrasse de la garderie, ainsi que le portillon ont été refaits par Alain PERRAUD et Vincent MATHIEU cet automne. La neige étant arrivée un peu vite, la terrasse, elle, sera complètement refaite au printemps.

La salle de jeu de la halte-garderie a été repeinte par Emmanuelle qui a également réalisé une frise. Les meubles de l'accueil ont été « rafraîchis », le tout donnant un joli renouveau à notre structure d'accueil.

Nous avons bien sûr également investi dans du mobilier, pour accueillir les écoliers, et dans des jeux et jouets pour la halte-garderie.

Notre appel aux dons de jouets, jeux de société et livres pour enfants est toujours d'actualité et nous tenons dès à présent à remercier chaleureusement toutes les familles nous ayant déjà aidé à renouveler notre « stock » !

Jusqu'à quelle date la halte-garderie sera-t-elle opérationnelle ?

La halte-garderie Lou Pitchounet sera ouverte jusqu'à la fin du mois de mars.

Cette année, Pascale TORTECH est la directrice et elle est assistée de Cécile DOL, ainsi que d'Emmanuelle HUET en renfort.

Les activités « Petits Champions » en partenariat avec l'ESF sont reconduites et nous réfléchissons pour mettre en place des activités liées à notre patrimoine et à la découverte de la vie en montagne pour les petits touristes.

Cette halte-garderie est-elle réservée aux enfants de vacanciers ?

Non, nous voulons également que Lou Pitchounet offre un moyen de garde pour les petits Queyrassins : pour cela, nous proposons un tarif préférentiel à toutes les familles du Queyras (moyennant une adhésion de 15 € pour la saison) : notre structure n'ayant pas l'agrément CAF, nous proposons un tarif unique de 1,00 € de l'heure de garde afin que tous puissent en bénéficier. Rappelons que notre halte-garderie est particulièrement appréciée des saisonniers du fait de son ouverture durant les week-end.

Danielle GUIGNARD

La circulation et le stationnement

Le village, le Raux, la Chalp, le pont du Moulin, la route de Clausis, partout on voit croître les problèmes liés à la circulation et au stationnement, que ce soit en été ou en hiver.

Bien que chaque secteur et chaque saison soient plus marqués sur des points spécifiques, il y a quelques constantes qu'il va falloir chercher à résoudre.

En premier, on trouve le nombre total de vraies places de stationnement : selon les semaines, il manque de 50 à 80 places sur les parkings, ce qui contraint certains à se garer « là où ils peuvent », à proximité des maisons et accroît du même coup le trafic interne dès qu'ils se déplacent.

En hiver, les bourrelets de neige qui s'accumulent autour des voitures ventouses qui ne bougent pas de plusieurs semaines, voire deux ou trois mois, ne facilitent pas le déneigement et réduisent encore le nombre de places utiles.

L'accroissement du nombre de places devient urgent, un peu moins pour la Chalp depuis la fin de l'aménagement du parking, la densité urbaine du village et des hameaux ne permet pas la création de nouvelles places intérieures : c'est donc à l'extérieur qu'il faut les réaliser, mais entraîne de fait l'obligation de mieux gérer le flux encore nécessaire à l'intérieur pour le rendre acceptable par tous.

Dans ce but, la réflexion avance sur plusieurs axes :

- D'une part, la mise en œuvre de la « zone de rencontre » récemment introduite dans le code de la route. Celle-ci limite le déplacement à 20 km/h pour tous les usagers de l'espace public et leur donne la même importance, ce n'est ni une zone piétonne où les véhicules sont interdits, ni une voie de circulation où les allées et venues sont majoritaires, incessantes et prioritaires sur les piétons ou vélos.
- D'autre part, une clarification de la délivrance du macaron riverain, qu'il soit permanent (blanc) ou annuel (couleur), des droits et devoirs qui lui sont attachés et de son usage, en vue de préparer une évolution éventuelle du système vers un badge type carte.
- Ensuite une évolution des documents d'accueil de l'été vers une fonction plus axée sur de l'information touristique et de mise en valeur du patrimoine, le coût supplémentaire pouvant être financé par des annonceurs privés locaux ou non.
- Enfin, lorsque le nombre de places périphériques sera suffisant, une évolution vers des tranches horaires sans circulation.

Dans l'immédiat pour cet hiver nous vous informons que seule la partie basse du parking de Beauregard doit être utilisée pour y laisser les véhicules, remorques ou outils qui ne bougeront plus jusqu'au printemps. L'expérience des deux hivers passés, très enneigés, a montré que du travail de nuit permettait une plus grande rapidité d'exécution et une meilleure sécurité en conditions hors normes. Si cet hiver devait lui aussi nous amener quelques chutes de neige bien fournies, nous vous demanderons de libérer entièrement, pour une nuit, chaque parking à tour de rôle pour limiter les accumulations et réaliser un nettoyage plus fin.

Michel BEAUFILS

A propos de déneigement

Devant les difficultés de déneigement et l'importance des frais occasionnés, les employés communaux n'auront en charge que les routes et parkings communaux. Tous les accès, parkings et terrains privés sont à la charge des propriétaires.

La DDE assure le déneigement des routes sous le village, jusqu'à la Madeleine d'une part et jusqu'à l'entrée du village (côté « Boulangerie ») d'autre part.

Ainsi, à chaque chute de neige, les deux employés partent à 5h du matin, Alain déneige le Raux et la Chalp et Christian le village. Ils reviennent ensuite élargir les parkings et routes. Ils sont tous deux d'astreinte le dimanche à partir du 12 décembre jusqu'au printemps.

Christian ISNEL

En bref...

La navette hivernale, gratuite pour les usagers, est financée entièrement par la commune pour un coût de 21 000 € TTC. Vous pouvez retrouver les horaires de cette année sur les panneaux « arrêt navette ».

Danielle GUIGNARD

Le ski alpin

L'évènement majeur de cet hiver est l'électrification du télésiège du Grand Serre réalisé cet été par le Syndicat Intercommunal d'électrification. Les dix jours de panne de l'hiver dernier sont donc le tournant majeur dans l'histoire de ce télésiège.

La Régie du Queyras a, pour la première fois cette année, procédé à une ouverture anticipée le week-end du 11 décembre. Cela a permis de s'assurer que notre parc de télésièges vieillissant, ayant fait l'objet des visites trentenaires cet été, était opérationnel.

Il est prévu d'ouvrir le télésiège de la Madeleine toute la saison.

L'inauguration officielle de la réserve d'eau de Molines et le réseau de perches jusqu'au sommet des Cassettes a eu lieu le 20 décembre en présence du Président du Conseil Général, principal financeur de cette opération au travers du Syndicat Mixte. L'étape suivante sera le changement de billetterie pour l'hiver 2011/2012.

Michel BEAUFILS

Les projets en cours

Le Villard :

Les habitants de ce quartier se sont réunis le jeudi 9 décembre à 14h30 à la salle polyvalente, en présence de Monsieur François ROLLAND, Architecte. Monsieur ROLLAND a pris note de toutes les remarques très constructives émises par les habitants de ce quartier. Nous sommes très heureux de cette collaboration qui nous aidera à monter le projet et à démarrer les travaux (sauf intempéries) au printemps 2011.

Géoparc :

Le projet de réhabilitation du site de la mine de cuivre a été accepté. Il comprend deux volets : réfection, sécurisation de la route jusqu'au marbre (printemps ou automne 2011) et réalisation d'un circuit d'interprétation avec la création d'un comité de pilotage en lien avec le Parc naturel régional du Queyras.

Sandra, Valérie et Margot travaillent à ce projet qui devra être finalisé en 2013.

Danielle GUIGNARD

L'Association Foncière Pastorale

Mi-août le berger a pu s'installer dans la nouvelle cabane de Clausisset, il y manque encore l'équipement photovoltaïque qui, comme l'équipement sanitaire, avait fait l'objet d'un dossier complémentaire de financement à étaler sur deux exercices pour laisser souffler le budget communal.

2011 verra aussi une modification des statuts pour suivre l'évolution de la réglementation sur les usages des espaces naturels. En effet tous les usages, même temporaires, des terrains, qu'ils soient privés ou communaux, devraient être régi par un document.

Cette modification des statuts devrait permettre à l'AFP d'être le représentant des propriétaires dans les conventions à signer avec les administrations ou les établissements publics pour les usages collectifs.

Les parcelles confiées à l'AFP sont concernées pour le tracé du GR 58 sur les portions du tracé ou le cadastre ne mentionne pas l'existence de domaine public, le nombre de conventions individuelles serait trop élevé pour être envisageable, de la même façon la mise en place des bâchas prévus se retrouve dépendante de cette modification puisqu'il s'agit la aussi d'implantations sur biens privés.

Cette évolution des statuts sera validée par le conseil syndical dans le printemps puis soumise au vote de l'assemblée générale en août 2011.

Michel BEAUFILS

L'accueil de l'été 2010 en chiffres

Recettes parking : 29 294,00 € ——— Recettes riverains : 4 905,00 € ——— Recettes camping-car : 5 445,00 €

Les recettes sont en baisse par rapport à l'été 2009 :

Parking : -5 044,00 € ——— Riverains : -1 765,00 € ——— Camping-car : -135,00 €

Concernant la prestation de l'accueil, une définition de poste plus claire sera établie avant l'étude des embauches de l'été 2011.

Michel BEAUFILS

L'Etat-civil

Naissances :

Kim GUGUEN-PRAS : 27 juin 2010 , Simon MATHIEU : 21 août 2010, Tristan PRIEUR-BLANC : 16 septembre 2010

Mariage :

Frédérique MARROU et Jean-Luc DAGORN : 12 novembre 2010

L'Internet en mode escargot

Pour certains, pendant ces vacances, il fut particulièrement difficile d'accéder à Internet. Afficher une page ou relever ses mails pouvait prendre plusieurs longues minutes.

Ce problème vient de notre central téléphonique (situé à Molines) qui s'avère saturé en période d'affluence.

Vous avez peut-être vous aussi constaté le même souci. Nous vous demandons donc de vous faire connaître en nous en envoyant un mail à l'adresse suivante : lechanteducoq.stveran@orange.fr en précisant : votre nom, prénom, téléphone, opérateur (Orange, Sfr, Free, Alice...) ainsi qu'une tranche horaire où vous avez pu remarquer ces lenteurs extrêmes.

Il est important que nous soyons nombreux à nous manifester afin que la Mairie puisse en faire part aux responsables de France Télécom Orange pour qu'ils trouvent avec nous des nouvelles solutions techniques car n'oublions pas que maintenant Internet est devenu un outils indispensable dans la vie de la commune.

Danielle GUIGNARD

L'Association des Parents d'Elèves

Suite au regroupement de nos écoles de Molines et Saint-Véran, les parents d'élèves des deux communes se sont réunis et ont décidé à l'unanimité de créer une nouvelle Association de Parents d'Elèves qui tiendra compte des besoins des trois écoles (Saint-Véran, Molines et Pierre-Grosse).

Le bureau est composé comme suit :

- Présidente : Valérie PRIEUR-BLANC.
- Secrétaire : Valérie RANDIERI.
- Secrétaire adjointe : Nicolas MALIN.
- Trésorière : Catherine COSTE.
- Trésorière adjointe : Laetitia BERGE.

La « grande première » de cette nouvelle association a été la fête de la Saint-Véran et les parents d'élèves des deux communes se sont mobilisés pour que cette première animation soit une réussite !

Le plus gros projet est cette année le voyage scolaire de l'école de Saint-Véran au grand complet en Camargue fin mai, dans le cadre du projet « à tire d'ailes » sur l'étude des oiseaux. L'association financera une partie du voyage, en complément des mairies et de la coopérative scolaire, de façon à ce que les familles ne paient rien.

Des animations sont donc déjà programmées pour cet hiver, notamment dès les vacances de Noël au pied des pistes de Molines avec des ventes de gâteaux les deux après-midi « LUGE », les traditionnelles ventes de gâteaux une fois par semaine à la fontaine du Chatelet au cours des vacances de février. D'autres animations sont envisagées, les idées, la motivation et la solidarité ne manquant pas !

Valérie PRIEUR-BLANC

La Bibliothèque multimédia

Depuis la rentrée scolaire, la bibliothèque a le plaisir d'accueillir les écoliers. Tous les vendredis, en alternance, les Maternelles / CP (11 élèves) et les grands CM (16 élèves) viennent l'après-midi. Equipés de leur gilet de sécurité rouge, ils ne passent pas inaperçus...

Ils consultent les livres, lisent tranquillement ou s'activent à la recherche de documents pour préparer un dossier, sortent des documents imprimés ou photocopiés. Avant de repartir une ou plusieurs histoires sont lues ou racontées par une bénévole puis chacun choisi un livre qu'il emprunte et tous rejoignent leur école haut-perchée sur leurs petites ou grandes jambes...

Cette collaboration avec les classes nous donne beaucoup de plaisir et nous permet de connaître les enfants.

La bibliothèque possède un très joli fond de livres dans tous les domaines et pour tous les goûts. Pour les collégiens et lycéens, l'accès internet leur permet de mieux cibler leurs recherches.

Les habitants du village et des hameaux sont les bienvenus (4 € par an et par famille*) et les vacanciers y trouveront le meilleur accueil (2 € par famille*) * *Pour le prêts des livres.*

Romans, policiers, BD adultes, livres de montagne, patrimoine local, documentaires adultes et enfants, albums enfants, BD, DVD, cassettes, accès internet et impressions.

Thérèse, Michelle, Hélène et Julien sont à votre disposition à la « Bergerie » aux horaires affichés ou disponibles sur notre site : <http://bibliotheque-multimedia.saintveran.net>.

En bref...

Don à Festi' Saint-Véran : un premier versement de 1 300 Euros, produit de la vente du pain du four banal du Raux lors de la fête de la Sainte-Anne ces dernières années, a été versé à Festi' Saint-Véran, pour le financement des améliorations du site internet de l'Association. Une autre somme, d'environ 1 000 Euros, est à leur disposition pour financer d'autres projets qui nécessiteraient une aide à la réalisation, le reliquat servant de fond de roulement pour l'année prochaine (achat de farine, apéritif, bois...).

Festi' Saint-Véran

L'association se porte très bien, avec 100 adhérents (et d'autres en attente de règlement).

La nouvelle plaquette de Saint-Véran, avec la version français/anglais et italien est sortie.

Le site de « Festi' Saint-Véran » <http://www.saintveran.com>, avec en moyenne 200 visites par jour (jusqu'à 350 visites certains jours) est très apprécié : un grand merci à Marie-Odile LECOMTE pour la mise à jour et toutes les infos concernant les animations. Les photos sont magnifiques : bravo !

Jean-Joël est embauché depuis avril 2010 et a bien assuré les animations de l'été.

Voici un petit résumé en images de ces animations : **un énorme MERCI à tous les bénévoles (et vous avez été nombreux) qui se sont investis pour que ces animations soient une réussite.**



Festival Nature de Saint-Véran



Polenta « géante » - Soirée de clôture avec nos amis italiens



Pèlerinage de Clausis



Fête des



Le point météo

Vous trouverez ci-dessous le cumul des précipitations d'eau au cm² pour l'année 2010 (jusqu'au 24 décembre).

Mois	Eau	Neige
Janvier	40.90 mm	59 cm
Février	57.90 mm	84 cm
Mars	38.40 mm	19 cm
Avril	25.90 mm	47 cm
Mai	24.70 mm	20 cm
Juin	59.90 mm	-
Juillet	60.00 mm	-
Août	40.80 mm	-
Septembre	68.80 mm	-
Octobre	70.90 mm	46 cm
Novembre	117.30 mm	111 cm
Décembre	88.10 mm	81 cm

Merci à Daniel BRUNET

Les enfants dessinent Noël



A venir dans le Queyras

Du dimanche 16 au vendredi 21 janvier 2011 à Ceillac : Semaine des Traditions « Au cœur de la forêt Queyrassine ».
 Le dimanche 30 janvier 2011 : 30ème Traversée du Queyras.
 Les 2 et 3 avril 2011 : 22ème Grand Béal à Arvieux.

La recette de saison

Petits biscuits aux épices

Pour une trentaine de biscuits environ

250 g de farine,
 150 g de beurre,
 1/2 cuiller à café de levure,
 150 g cassonade,
 1 pincée de cardamome en poudre,
 1 pincée de girofle en poudre,
 1/2 cuiller à café de cannelle en poudre,
 1 gros œuf entier (cassé au préalable dans une tasse).

Préchauffer le four à 200° (th. 6/7), beurrer des tôles à pâtisserie (ou utiliser du papier sulfurisé beurré). Mélanger tous les ingrédients en poudre entre eux (farine, levure, épices, sel, sucre) Découper le beurre en petits dés, bien mélanger le tout avec les doigts en écrasant bien le beurre (hé oui, il faut mettre la main à la pâte) et enfin rajouter l'œuf et re-mélanger le tout pour obtenir une pâte bien homogène.

Faire une boule et laisser reposer environ 1h au frais.

Etaler cette pâte sur 5 à 6 cm d'épaisseur et faire des petites formes à l'aide d'emporte pièces, d'un petit verre ou réaliser des formes diverses avec la roulette à croquants.

Déposer le tout sur les plaques en espaçant les biscuits et faire cuire entre 10 et 12 mn.

A la sortie du four, laisser reposer environ 5 mn. Passé ce temps, vous pouvez laisser libre cours à votre gourmandise...

Note personnelle : ces petits biscuits s'accommodent très bien avec le café.

Bon appétit à tous ! Claudine JOUVE

Le bloc-notes

Jusqu'à la fin de la saison d'hiver l'**Office du Tourisme** est ouvert aux jours et horaires suivants :

- **Janvier** : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.
- **Vacances de février** : tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.
- **Après les vacances** : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.

Ouverture de l'**Agence Postale**, du lundi au